

RECHERCHE ET FORMATION • NOTES AUX AUTEURS

PRÉSENTATION DE LA REVUE

Depuis quelques décennies, les professions de l'éducation et de la formation connaissent une évolution considérable dans leurs rapports à la société et au savoir. Corrélativement, les idées sur les formations destinées aux enseignants et aux autres professionnels de la formation se transforment profondément et suscitent des mutations institutionnelles.

Confrontés à ces nouvelles exigences et placés dans un contexte où recherche et formation sont nécessairement associées, les formateurs, les enseignants, les professionnels d'une façon générale sont confrontés à un processus de redéfinition identitaire et doivent proposer des solutions originales aux problèmes posés par l'articulation entre théorie et pratique, par la transposition didactique des connaissances scientifiques, par les rapports entre l'université et les professions de l'éducation et de la formation.

Destinée aux chercheurs, formateurs, enseignants, universitaires français et étrangers, la revue *Recherche et formation* permet de faire connaître des recherches, des expériences, des innovations, des publications et des manifestations récentes dans le domaine de la formation.

Les articles publiés par la revue *Recherche et formation* sont des articles scientifiques présentant des résultats de recherche ; ils sont retenus selon les procédures en vigueur dans les revues scientifiques et validées par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Les articles proposés à *Recherche et formation* doivent être des originaux et donc ne pas avoir été publiés dans une autre revue papier ou électronique.

Les varia sont des articles fondés sur une étude empirique.

Si votre article est soumis à expertise, il sera lu, après avoir été anonymé, par deux experts. La synthèse des expertises, établie par les rédacteurs en chef, vous sera adressée. En cas d'avis favorable, vous devrez établir une nouvelle version de votre article tenant compte des éventuelles recommandations des experts. La non-prise en compte de recommandations devra faire l'objet d'une justification dans un fichier à part.

IMPÉRATIFS À RESPECTER POUR PUBLIER

- La proposition d'article doit être adressée par courriel à l'adresse <revue.recherche-et-formation@ens-lyon.fr> accompagnée de la fiche auteur (à remplir)
- Le texte sera fourni de manière préférentielle en .rtf
- À défaut les formats .doc ou .docx (Word), ou bien encore .odt (OpenOffice, LibreOffice) seront également acceptés
- Les fichiers images sont à insérer au sein du texte mais à fournir également à part au format .tif de préférence (à défaut .jpg)
- Vous pouvez demander des précisions via l'adresse <<mailto:revue.recherche-et-formation@ens-lyon.fr>>

A) À FOURNIR AVEC LE TEXTE (voir fiche à remplir)

- Nom et prénom, institution générale de rattachement (université, institut, etc.), rattachement particulier le cas échéant (équipe, laboratoire), pour les auteurs étrangers la localisation de l'institution (ex. UNIGE, Suisse), aucune mention de fonction ou de statut ne doit être précisée
- courriel de contact (adresse personnelle ou institutionnelle)
- adresse postale de contact (pour envoi numéro gratuit, adresse personnelle ou institutionnelle)
- téléphone de contact (facultatif)
- autorisation de publication à remplir (envoi par ENS Éditions quand l'article est accepté)
- attestation des droits concernant les illustrations (le cas échéant)
- fichier(s) images (le cas échéant)

Pour vous aider (normes bibliographiques APA, règles typographiques...) voir : <http://benhur.telug.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf>.

B) TEXTE DE L'ARTICLE

L'article, bibliographie et notes de bas de page (600 signes maximum par page) comprises mais résumés non compris, ne doit pas dépasser 35 000 signes (espaces comprises).

Tout le texte doit être stylé de manière à identifier ses parties sans ambiguïté (titre et intertitres, résumé, mots-clés, corps de texte, citation, note de bas de page, tableau, légende, bibliographie)
Le titre principal, le résumé et les mots-clés doivent être fournis en français et en anglais
Conseil : voir les exemples d'articles en ligne sur <http://rechercheformation.revues.org/>

1) Titre d'article

- Un surtitre n'est pas autorisé
- Un sous-titre est autorisé uniquement s'il présente un apport réel à la compréhension du titre
- Un titre court est exigé (2 lignes maximum dans la forme papier finale)
- Une traduction du titre en langue anglaise à fournir
- Les appels de note dans le titre ne sont pas autorisés (numéro ou astérisque)

2) Résumé

- 500 à 600 signes maxi, espaces compris
- Les références (bibliographiques) courtes dans les résumés ne sont autorisées
- Les appels de note dans les résumés ne sont pas autorisés (numéro ou astérisque)
- L'utilisation du gras et du souligné sauf exception scientifiquement incontournable (transcription linguistique, etc.) n'est pas autorisée

3) Mots-clés

- Les mots-clés doivent exclusivement être choisis au sein du thésaurus TESE (<http://www.vocabularyserver.com/eurydice/fr/>)
- La traduction anglaise des mots-clés est celle issue du thésaurus TESE
- 3 à 6 mots-clés conseillés, 1 seul mot-clé accepté si autres non significatifs

4) Intertitres

- Intertitre court exigé (2 lignes maximum dans la forme papier finale)
- Les appels de note dans les intertitres ne sont pas autorisés (numéro ou astérisque)
- Les intertitres (titres de parties) doivent être numérotés (manuellement uniquement) selon le type 1./1.1/1.1.1 etc., pas plus de trois niveaux autorisés si possible

5) Tableaux

- Titre de tableau court exigé (2 lignes maximum dans la forme papier finale)
- Les appels de note dans les titres ou les cellules de tableau ne sont pas autorisés (numéro ou astérisque), le cas échéant traiter ce besoin en compléments de légende de tableau
- Les images dans les cellules des tableaux sont a priori interdites
- Les tableaux doivent respecter une largeur ou une hauteur compatible en lisibilité avec le support physique de l'édition papier (11 cm de largeur maximum et 20 Cm de hauteur maximum en surface utile le plus souvent)
- Les tableaux doivent posséder un titre voire une légende

6) Illustrations/schémas

- le cas échéant, les droits des illustrations et schémas doivent être obtenus au préalable et la preuve de cette autorisation fournie (courrier, acquittement des droits, etc.), les indications concernant les sources et les droits doivent figurer en légende
- les illustrations (sauf dessin vectoriel) doivent être digitalisées en niveaux de gris (pas de couleur) à 300 dpi de résolution (pour 100 % de taille finale imprimée souhaitée, maximum 11 cm de largeur et/ou 20 cm de hauteur), le format souhaité est prioritairement .tif (non compressé), à défaut .jpg
- les illustrations doivent posséder un titre voire une légende
- titre d'illustration ou de schéma court exigé (2 lignes maximum dans la forme papier finale)
- les appels de note dans titres ou les corpus d'illustration ou de schéma ne sont pas autorisés (numéro ou astérisque), le cas échéant traiter ce besoin en compléments de légende
- l'édition papier de la revue étant imprimée uniquement en noir, l'usage de la couleur est proscrit dans les schémas ou les illustrations

7) Corps de texte

- Toute référence courte doit figurer en bibliographie finale
- Toute citation longue doit faire l'objet d'une assurance de droits de reproduction
- Aucun appel de note ne doit être « orphelin »
- Les URL citées doivent être soigneusement vérifiées et une date de consultation indiquée
- Toute présentation d'un passage de texte « hors normes » (polices, mise en page particulière) devra être fournie en image de préférence ou sera susceptible d'être transformée en image par nos soins

8) Bibliographie

- 3 000 signes maxi, espaces compris
- La bibliographie sera fournie à la norme APA (voir conseils et modèles sur http://benhur.telug.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf).
- Toute référence courte doit figurer en bibliographie finale
- Les URL citées doivent être soigneusement vérifiées et une date de consultation indiquée

9) Politique éditoriale et présentation des auteurs

- La politique éditoriale de la revue indique pour chaque article
- Le nom et le prénom de l'auteur
- Son institution générale de rattachement (université, institut, etc.)
- Son rattachement particulier le cas échéant (équipe, labo)
- Pour les auteurs étrangers la localisation de leur institution (ex. UNIGE, Suisse)